



Ambassade de France – Washington, DC
SCAC
Mission pour la Coopération Non-Gouvernementale

Fondations américaines et protection de l'environnement : enjeux et perspectives

Partie I

**Principales fondations engagées dans la protection de
l'environnement**

I/ GORDON AND BETTY MOORE FOUNDATION

Fondée en 2000, la Gordon and Betty Moore Foundation est l'une des rares grandes fondations américaines dont l'activité philanthropique est majoritairement dédiée aux questions environnementales.

Elle est classée 10^e parmi les 100 plus grandes fondations américaines avec un capital de plus de 5 milliards de dollars en 2009, et 13^e en termes de dons, puisque ceux-ci atteignent 261,7 millions de dollars en 2008. On comprend donc le poids majeur de cette institution dans le domaine de l'environnement.

La fondation est relativement bien connue du grand public. Elle a du faire face à certaines critiques concernant sa politique d'évaluation jugée trop stricte par certains partenaires. L'arrivée de Steven J. McCormick en tant que président en 2008 a permis à la fondation d'assouplir ses méthodes d'évaluation des projets. Néanmoins, le fonctionnement de la fondation en matière d'allocation des dons répond toujours à une approche très ciblée, axée sur les résultats.

La Gordon et Betty Moore Foundation a déjà financé des projets localisés en France mais uniquement dans le cadre de l'UNESCO en 2006 et 2007 – pour un total de plus de 300 000 dollars. La fondation n'a donc visiblement jamais financé de projets uniquement français en matière environnementale.

Il semblerait que l'intérêt de la fondation pour les questions d'éducation aille croissant, au détriment peut-être de l'engagement traditionnel de la fondation pour le secteur environnemental.

Fiche technique

Statut juridique : 501(c)(3)

Nombre d'employés : 80

Capital : 5 Mds \$

Total des dons alloués (2008) : 261,5 M \$

Total des dons environnement (2008) : 101 M \$ (soit 38,6% du total des dons)

Evolution des dons environnement 2007-2008 : + 6,8%

1) OBJECTIFS ET PRIORITES DE LA FONDATION

La Fondation finance trois programmes, dont deux sont thématiques et un géographique :

- Conservation environnementale
- Science
- Baie de San Francisco

Nombre des initiatives et engagements inhérents à ces programmes sont révélateurs des préoccupations environnementales de la fondation. Ainsi, bien qu'en apparence plus éloignés, les programmes « Science » et « Baie de San Francisco » offrent également une dimension environnementale, telles que « l'Initiative Microbiologie marine » (Programme Science) ou « l'Initiative Conservation des paysages et des écosystèmes dans la Baie de San Francisco ».

Le Programme « Conservation environnementale » est cependant de loin le plus important, totalisant plus de 860 millions de dollars sur la période 2000-2008.



Focus : le programme Conservation environnementale

L'objectif de la fondation à travers ce programme est de changer la façon dont les écosystèmes terrestres et marins sont aujourd'hui utilisés et sollicités afin d'en préserver les systèmes et fonctions écologiques, telles que la régulation climatique, dans une perspective de développement durable, profitant aux générations futures, sans pour autant porter préjudice aux populations actuelles.

Aussi la fondation axe-t-elle son action sur un soutien à long terme à un petit nombre d'initiatives et d'engagements qu'elle a elle-même définis, ayant un impact mesurable à grande échelle.

Le programme compte ainsi trois initiatives (Andes-Amazonie, Conservation Marine, et Ecosystèmes de Saumon Sauvage) et un volet engagement à travers son soutien à l'ONG Conservation International (CI). Enfin, un fonds spécifique, l'« Environmental Conservation Special Projects », complète le dispositif en finançant un nombre limité de projets, répondant aux objectifs du programme. Seuls les principaux volets du programme sont ici présentés, c'est-à-dire les initiatives Andes-Amazonie et Conservation Marine ainsi que le soutien financier à CI.

■ **L'Initiative Andes-Amazonie**

▪ *Géographie :*

La zone couverte par l'initiative comprend le Bassin Amazonien, soit une zone répartie sur 8 pays (Brésil, Bolivie, Pérou, Equateur, Colombie, Venezuela, Guyane, Suriname, Guyane française), et inclut également le versant Est des Andes, la forêt s'étendant au Nord du Brésil jusqu'à la Guyane, et le réseau hydrographique d'Orinoco au Venezuela. Au total, cette zone représente 815 millions d'hectares de terres tropicales et d'environnement aquatique, sur lesquels l'Initiative gère 370 millions d'hectares de couverture forestière.



▪ *Moyens et objectifs :*

L'objectif de la fondation est donc de participer à la conservation de la forêt amazonienne, régulatrice du cycle climatique régional et abritant une grande biodiversité.

Objectifs	Indicateurs
Maintien de la fonction climatique du Bassin Amazonien	Evolution de la couverture forestière répartie sur 6 zones climatiques

Protection de la biodiversité
amazonienne

Répartition de l'habitat forestier sur 8
écorégions et 13 lignes de partage des eaux

Le montant moyen des dons est de 2,2 millions de dollars répartis généralement sur trois ans, la fondation estimant qu'il s'agit là d'un calendrier raisonnable pour assurer une prévisibilité des effets.

▪ *Faits marquants 2009 :*

- La Zone de Conservation Régionale de Tamshiac-Tahuayo est devenue la première zone de conservation régionale reconnue au niveau fédéral par le Pérou, ouvrant de nouvelles perspectives pour la création de zones protégées, qui bénéficieraient d'un appui financier et technique du gouvernement péruvien.

- Depuis la création du projet « Zones Protégées de la Région amazonie », en 2003, plus de 2,5 millions d'hectares ont été désignés zones protégées.

- Le gouvernement du Brésil a interrompu ses projets de construction de l'autoroute BR-319, suite aux recherches et aux publications réalisées par le Conservation Strategy Fund, bénéficiaire de la fondation.

■ **L'Initiative Conservation Marine**

▪ *Géographie :*

L'Initiative couvre la Colombie-Britannique, la Côte Ouest américaine et la Nouvelle Angleterre. Ces régions ont été choisies pour leurs importants services écologiques, et leur potentiel à servir de modèle pour une gestion durable des océans.



▪ *Moyens et objectifs :*

L'Initiative vise à réduire les pratiques de surpêche et d'altération des habitats marins. Par le biais de moyens scientifiques, de stratégies de communication et des incitations à des réformes politiques, elle œuvre pour l'amélioration de la gestion des océans afin de recréer des écosystèmes marins productifs, sains et viables pour les générations actuelles et futures.

Lancée en 2005, elle repose sur deux stratégies :

- la mise en œuvre d'une planification spatiale intégrée de l'environnement marin (Marine Spatial Planning – MSP) : il s'agit d'établir une cartographie de l'environnement marin et d'établir des zones correspondant à un usage spécifique des ressources marines ;
- la réforme de la gestion de la pêche (Reforming fisheries management – RFM), par la mise en place d'incitations économiques à la protection des ressources halieutiques.

Le montant moyen des subventions octroyées varie généralement de 50 000 dollars à 1 million de dollars pour une durée de trois ans.

▪ *Faits marquants 2009 :*

- Le Département des Pêches et Océans canadien et l'alliance Coastal First Nations ont établi des indicateurs critiques de MSP qui seront appliqués à la Zone de Gestion Intégrée de la Côte Nord du Pacifique (ZGICNP).
- A la fin 2009, le « Plan Océans Massachusetts » définitif a été adopté, instaurant ainsi la première MSP dans les eaux nationales américaines.
- Suite au lobbying et aux travaux des ONG bénéficiaires de la fondation pour mettre en œuvre une politique nationale relative aux océans comprenant une MSP, l'administration Obama a publié en septembre 2009 une ébauche de cadre intérimaire pour une planification de l'espace côtier et marin.

■ **Le Partenariat avec Conservation International**

La Gordon and Betty Moore Foundation s'est engagée en décembre 2001 à verser la même année 261 millions de dollars à l'ONG américaine Conservation International (CI), afin d'étendre significativement le travail de l'organisation dans sa lutte contre l'extinction des espèces et le développement d'une science de la protection marine. La fondation continue d'allouer des dons à différents centres de recherches, programmes et fonds de CI (Centers for Biodiversity Conservation, Global Conservation Fund, Center for Applied Biodiversity Science, Marine Managed Area (MMA) Science Program, Tropical Ecology, Assessment and Monitoring (TEAM) Initiative etc.).

Aujourd'hui, le montant cumulé des dons octroyés par la fondation à CI s'élève à plus de 317 millions de dollars.

2) MODALITES D'ALLOCATION DES DONNS

Le fonctionnement de la fondation en matière d'allocation des dons répond à une approche très ciblée, axée sur les résultats. La Gordon and Betty Moore Foundation ne finance en aucun cas les demandes de subventions qu'elle n'a pas préalablement sollicitées.

Elle définit en effet elle-même les objectifs et résultats qu'elle souhaite atteindre. Sur cette base, elle développe une stratégie et identifie les bénéficiaires et partenaires potentiels qui seront à même de la mettre en œuvre. C'est alors seulement que la fondation peut demander à l'ONG de lui soumettre formellement une demande de subvention.

Elle applique par ailleurs 4 critères pour l'allocation de dons à des initiatives et projets potentiels qui doivent :

- avoir une certaine ampleur ;
- produire des effets notables et de longue durée ;

- avoir des effets mesurables ;
- avoir un impact positif sur l'ensemble du programme.

La fondation souligne également qu'elle tient à prendre une part active dans les projets sélectionnés et à ne pas se limiter au simple financement de projet. Elle travaille ainsi généralement avec l'ONG partenaire à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets, en fonction d'objectifs communs prédéfinis. Elle entend ainsi mesurer sur le long terme l'impact de chacun des dons effectués en vue de la réussite de chaque projet.

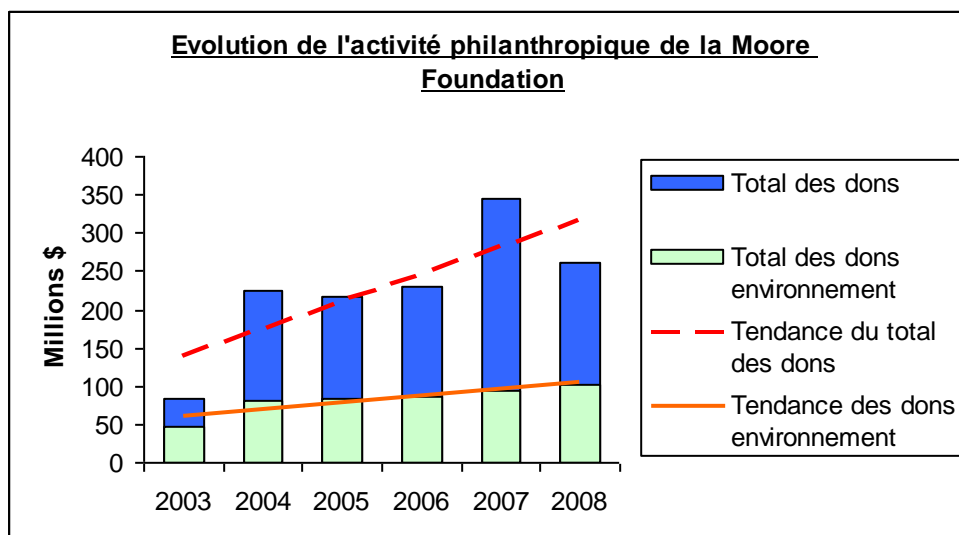
3) EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA FONDATION

Bien qu'encore récente, l'activité philanthropique de la fondation semble croître rapidement. Fin 2009, le total cumulé des dons effectifs atteignait ainsi 1,6 milliard de dollars, avec une augmentation des dons de près de 1 milliard de dollars entre 2005 et 2009.



Source : Site de la Gordon and Betty Moore Foundation

Néanmoins, si la tendance générale des montants totaux décaissés chaque année semble être nettement à la hausse (cf. infra), la part des dons dédiés aux questions environnementales connaît un certain infléchissement. Bien qu'il représente toujours une part significative du montant total des dons alloués aux divers programmes, le montant des dons dédiés aux projets environnementaux n'augmente que très faiblement au regard des dons « non-environnementaux » qui gagnent en importance. Les dons à destination de l'éducation ont ainsi souvent occupé le 1^{er} ou 2^e poste des décaissements de la fondation au cours des dernières années, concurrençant ainsi les programmes environnementaux.



4) INFORMATIONS BIOGRAPHIQUES ET ORGANIGRAMME



Fondateurs :

Gordon et Betty Moore sont les co-fondateurs de la fondation. Gordon Moore préside également le Conseil d'administration de la fondation.

Gordon Moore a cofondé Intel Corporation, après avoir obtenu un doctorat en chimie et en physique à l'Université de Berkeley, en Californie.

Gordon Moore a contribué à de nombreux projets scientifiques, technologiques, éducatifs et de préservation environnementale qui lui ont valu la National Medal of Technology, remise par le Président George H. W. Bush en 1990, et la Presidential Medal of Freedom, la plus haute distinction civile, délivrée par le Président George W. Bush en 2002. Il est actuellement président du comité exécutif de l'ONG Conservation International.

Betty Moore a travaillé quelques années pour la Ford Foundation, peu après sa création.



Président :

Steven J. McCormick est l'actuel président et administrateur de la Gordon and Betty Moore Foundation.

Après une formation en économie agricole à l'Université de Berkeley, il débute sa carrière dans l'ONG The Nature Conservancy (TNC) en 1976 où il a notamment élaboré un cadre stratégique, Conservation by Design, dont les lignes directrices sont aujourd'hui appliquées par TNC dans 29 pays et dans tous les Etats fédéraux. Il occupe aussi pendant 16 ans le poste de directeur exécutif du bureau californien de TNC.

En 2000, il travaille pour un cabinet de conseil, Resources Law Group, spécialisé dans le droit et la politique foncière et des ressources naturelles, au service notamment des organisations philanthropiques de préservation de l'environnement.

De 2001 à 2007, il devient président et directeur exécutif de TNC.

III/ DAVID AND LUCILE PACKARD FOUNDATION

Depuis quelques années, la Packard Foundation investit de plus en plus de fonds dans les projets environnementaux, faisant d'elle l'une des fondations américaines les plus généreuses dans le domaine.

Fondée en 1964, elle est classée 9^e, par sa taille, parmi les grandes fondations philanthropiques américaines, avec un capital total de 4,6 milliards de dollars au 31 décembre 2008, et 8^e en termes de dons effectués, avec un total de 331,3 millions de dollars de dons, à la fin de l'année 2008.

La fondation a déjà en 2007 et 2009 financé des projets de recherche dans le domaine de l'environnement localisés en France, pour un total de plus de 200 000 dollars. Elle a également apporté des fonds à l'UNESCO, à hauteur de 150 000 dollars en 2007, afin de veiller à la mise en œuvre de politiques climatiques dans les institutions financières européennes et françaises.

Fiche technique

Statut juridique : 501(c)(3)
Nombre d'employés : 81

Capital : 4,6 Mds \$
Total des dons alloués (2009) : 265,3 M \$
Total des dons environnement (2009) : 92,3 M \$ (soit 34,7% du total des dons)
Evolution des dons environnement 2008-2009 : - 36,8%

1) OBJECTIFS ET PRIORITES DE LA FONDATION

L'activité philanthropique de la Packard Foundation se concentre essentiellement sur trois programmes :

- Science et Conservation ;
- Population et Santé reproductive ;
- Enfants, Familles et Communautés.

Focus : le programme Science et Conservation

Il s'inscrit dans une démarche de développement durable, en se concentrant sur la protection et la restauration des systèmes écologiques, au service des hommes et des êtres vivants. A travers ce programme, la fondation apporte son soutien aux réformes des politiques publiques et à l'amélioration des pratiques du secteur privé. Elle finance également des activités scientifiques.

Les différents sous-programmes financés couvrent autant les domaines de la préservation de l'environnement, du changement climatique, des sciences ou encore de l'agriculture :

- Pêche marine
- Systèmes côtiers (Côte californienne, Golfe de Californie, Pacifique Ouest)
- Oiseaux marins
- Science
- Climat
- Agriculture
- Conservation de l'Ouest des Etats-Unis

- Bourses pour la Science et l'Ingénierie
- Institut de recherche de l'Aquarium de la Baie de Monterey

■ Pêche marine

Ce sous-programme vise la réduction des activités de surpêche dans le monde entier, par une meilleure gestion des pratiques de pêche et des réformes du marché américain des fruits de mer. La fondation cherche notamment à mettre en place des incitations fortes pour des pratiques de pêche plus responsables et inviter à une transformation du marché des fruits de mer au niveau mondial.

Les projets financés relèvent généralement de l'activité de plaidoyer, mais peuvent également prendre d'autres formes :

- Labels écologiques indépendants pour les fruits de mer, mis en place par certaines ONG ;
- Campagne publique auprès des consommateurs de fruits de mer ;
- Mise en place de nouveaux partenariats « business-environnement » avec des représentants du secteur de la pêche et des fruits de mer ;
- Campagne auprès des représentants du marché des fruits de mer pour les inciter à n'utiliser que des produits issus de pratiques de pêche soutenable ;
- Campagne auprès de représentants industriels etc.

■ Systèmes côtiers – Volet Pacifique Ouest

La fondation concentre son activité sur trois zones géographiques spécifiques : la Côte californienne, le Golfe de Californie, et les îles du Pacifique Ouest. Dans le cadre de ce programme, elle entend développer des réseaux d'aires marines protégées (AMP) dans chacune de ces régions, tout en maintenant des efforts soutenus pour la protection de la terre et les politiques d'usage du foncier sur la Côte californienne. Le volet Pacifique Ouest, plus pertinent dans une approche internationale de la protection environnementale, est ici développé.

▪ Volet Pacifique Ouest :

Etant donné la grande biodiversité des îles du Pacifique Ouest, et la forte concentration de la population sur les espaces côtiers – population par ailleurs très dépendante des ressources naturelles présentes – la fondation Packard a développé un volet spécifique à cette région, qui connaît une très forte pression environnementale depuis les années 1990. Elle attribue donc des dons aux organisations locales, nationales et internationales travaillant dans ce domaine, dans l'Est de l'Indonésie, en Papouasie Nouvelle-Guinée, dans les Iles Solomon, Fidji, dans les Etats Fédérés de Micronésie et les Palaos.



La fondation a, à partir de 1998, financé des projets visant à la préservation et à la gestion responsable des habitats côtiers naturels et des ressources de la région. Cette initiative repose sur trois programmes de dons :

- « Transfert de Compétences », qui finance généralement la formation de personnes en matière de suivi, de renforcement, de gestion et de financement des AMP ;
- « Protection de sites spécifiques », qui soutient les projets de préservation de la biodiversité sur des parcs nationaux et provinciaux de grande envergure, ainsi que les projets à plus petite échelle de sites moins étendus, mais présentant une importante biodiversité. Le programme entend servir de catalyseur à la création de réseaux nationaux et régionaux d'AMP, financés et soutenus par des institutions en mesure d'en assurer une gestion durable ;
- « Education du public et médias », qui finance des campagnes d'information auprès du grand public, ainsi que des cours de protection de l'environnement dans les écoles, et des media training pour les bénéficiaires de financement et leurs partenaires.

■ Climat

L'engagement de la Packard Foundation sur les enjeux climatiques comprend deux volets :

- le financement de la ClimateWorks Foundation (cf. infra), aux côtés d'autres grandes fondations philanthropiques américaines et ONG ;
- la stratégie Carbone des Forêts tropicales.

■ Zoom sur la stratégie Carbone des Forêts tropicales :

Objectif : Réduire à 2 millions de tonnes de CO2 par an, à l'horizon 2030, les gaz à effets de serre (GES) issus de la déforestation et de la dégradation des forêts tropicales.

A cette fin, la fondation soutient les gouvernements et ONG qui travaillent à la mise en place du mécanisme REDD (Reducing Emissions from Deforestation and Degradation) à l'échelle

internationale. Elle finance également les actions permettant une réduction de la déforestation dans un futur plus proche.

Le programme « Tropical Forest Carbon » se subdivise en 4 sous-programmes de dons :

- Recherche politique et développement de méthodologies ;
- Définition et création d'un cadre international post-2012 ;
- Développement des capacités nationales ;
- Réseaux d'information sur le mécanisme REDD.

■ Agriculture

A travers ce programme, l'objectif de la fondation est de :

- réduire de 20% à l'horizon 2020 les émissions GES et la pollution à l'azote, issues de l'agriculture aux Etats-Unis ;
- augmenter la production de biocarburants à l'échelle mondiale.

La fondation insiste sur le fait que sa démarche ne pénalisera en aucun cas les communautés à faibles revenus.

Les bénéficiaires peuvent prétendre à trois sous-programmes de dons, dans le cadre de cette initiative :

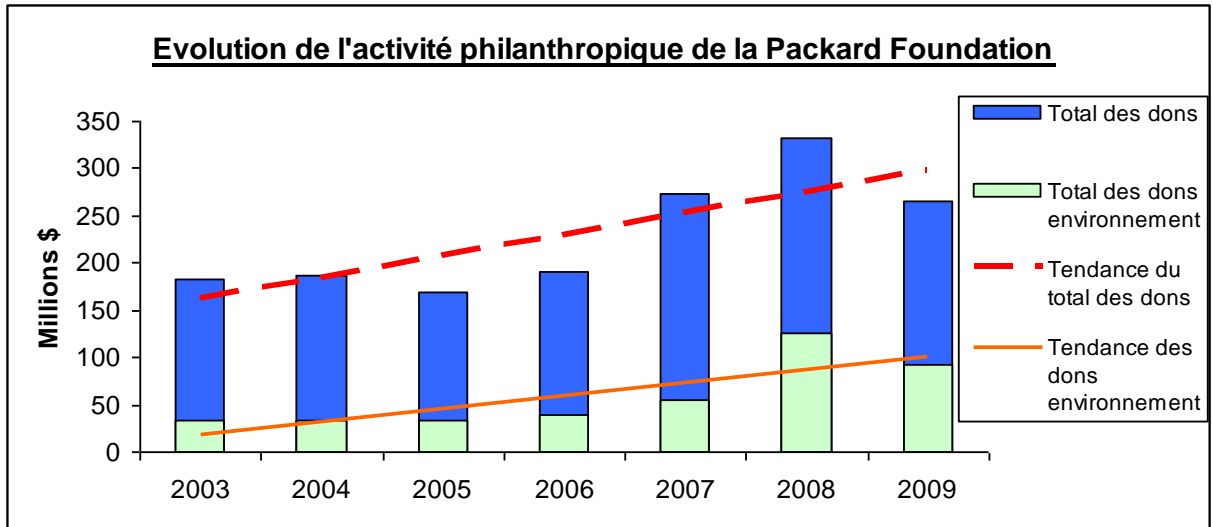
- Politiques et pratiques agricoles;
- Politiques et pratiques en matière de climat ;
- Politiques et marchés des biocarburants.

2) MODALITES D'ALLOCATION DES DONNS

La fondation accepte les demandes de subventions concernant des projets à but non-lucratif, et à visée éducative ou scientifique. Elle subventionne principalement des ONG. Elle n'alloue pas de dons à des individus, hors organisation, ou à des projets à dessein religieux. Les modalités d'allocation des dons étant différentes en fonction des programmes, il convient de se référer au site de la fondation afin de déterminer si un projet semble pertinent au titre de l'un d'entre eux.

3) EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA FONDATION

Les financements de la Packard Foundation à destination des projets environnementaux sont en augmentation constante, attestant de son engagement croissant pour ce secteur. Si les montants alloués chaque année sont généralement en-deçà de ceux de la Moore Foundation, la courbe de tendance des dons environnementaux de la Packard montre une plus forte croissance et une plus forte accélération que chez la Moore Foundation. En outre, la Packard accorde une part de plus en plus importante de son budget aux projets environnementaux : 34% du budget en 2009, contre 18% du budget en 2003. A noter, en 2008, le montant total des dons dédiés aux projets environnementaux avait déjà dépassé celui de la Moore Foundation (126 millions de dollars contre 100 millions de dollars).



4) INFORMATIONS BIOGRAPHIQUES ET ORGANIGRAMME

Carol S. Larson est présidente et CEO de la Packard Foundation depuis janvier 2004.

Elle est entrée à la fondation en 1989. Elle y a successivement occupé différents postes de directeur de programmes, puis celui de vice-président à partir de 2000. Sa formation en droit à la Stanford University (où elle a également enseigné) et à la Yale Law School, et les postes occupés au cours de sa carrière la prédisposent aux questions juridiques relatives aux droits et à la santé des enfants.

III/ WILLIAM AND FLORA HEWLETT FOUNDATION

Fondée en 1967, la William and Flora Hewlett Foundation est l'une des plus grandes fondations philanthropiques américaines. Au 31 décembre 2009, son capital s'élevait ainsi à 6,7 milliards de dollars, faisant d'elle la 5^e plus grande fondation américaine par sa taille, et la 7^e par ses activités de donations, avec 342,4 millions de dollars décaissés en 2009.

Or, selon les chiffres du Foundation Center, les dons de la fondation Hewlett destinés à des projets environnementaux ne cessent de croître, enregistrant même un pic pour l'année 2008, avec un don environnemental record dans l'univers philanthropique américain de 461 millions de dollars à la ClimateWorks Foundation. Elle devient de fait, de loin, la fondation la plus généreuse en matière de financements environnementaux. Entre 2003 et 2010, ses subventions dans le secteur atteignent ainsi 775,6 M \$, premier poste des décaissements de la fondation sur cette période. Il s'agit là par ailleurs d'une priorité affichée de la fondation : dès sa création, les subventions octroyées ont été orientées vers la résolution des problèmes sociaux et environnementaux, aux Etats-Unis, comme à l'échelle internationale.

La fondation Hewlett fait partie des six fondations ayant commandé le rapport « Design to Win: Philanthropy's Role in the Fight against Global Warming » en 2007. Ce rapport établit un plan d'action pour le monde de la philanthropie dans la lutte contre le changement climatique, en proposant de limiter l'augmentation de la température terrestre à moins de 2°C d'ici 2030. Afin d'atteindre cet objectif les fondations Hewlett, Packard et McKnight ont donc créé la fondation ClimateWorks. ClimateWorks attribue des subventions à des fondations régionales dont l'action permet la mise en œuvre de politiques et de pratiques œuvrant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La fondation Hewlett ne semble pas avoir financé de projets français dans le domaine de l'environnement. En 2008 elle a cependant participé à hauteur de 175 000 dollars au financement d'un projet de recherche de l'Institut de Recherche pour le Développement orienté vers l'économie du développement.

La fondation finance six grands programmes : Education, Environnement, Développement global, Arts et Population, mais une grande partie des fonds alimente le programme environnement.

Fiche technique

Statut juridique : 501(c)(3)

Nombre d'employés : 104

Capital : 6,7 Mds \$

Total des dons alloués (2009) : 235,1 M \$ (estimations)

Total des dons environnement (2009) : 32,2 M \$ (soit 13,6% du total des dons)

Evolution des dons environnement 2008-2009 : - 1583% (dû au pic anormalement élevé de 2008)

1. OBJECTIFS ET PRIORITES DE LA FONDATION

La fondation cherche notamment à travers ses programmes à réduire la pauvreté à l'échelle globale, limiter les risques dus au changement climatique, améliorer l'accès à l'éducation, soutenir les programmes artistiques et culturels ou encore les communautés défavorisées de la Baie de San Francisco.

La fondation souhaite œuvrer à la résolution des problèmes sociaux et environnementaux et, pour ce faire, est prête à prendre des risques en matière de financement de programme. Néanmoins cette prise de risque s'accompagne de la définition d'objectifs, d'indicateurs de performance et de critères d'évaluation précis afin de mesurer le plus justement possible l'impact des programmes financés. La fondation aide également certains programmes à faire face à leurs dépenses générales.

Le programme « environnement »

Le programme « environnement » de la fondation répond à quatre objectifs :

- La préservation de l'Ouest américain et du Canada ;
- La réduction de l'émission des gaz à effet de serre dans un objectif de lutte contre le changement climatique ;
- La garantie d'un approvisionnement et d'une consommation durables de l'énergie aux Etats-Unis ;
- La résolution des problèmes environnementaux affectant de façon disproportionnée les communautés défavorisées de la baie de San Francisco.

La fondation apporte son soutien au développement de politiques publiques favorables à la protection de l'environnement et à des actions de plaidoyer.

Le programme « environnement » concentre son action dans trois domaines :

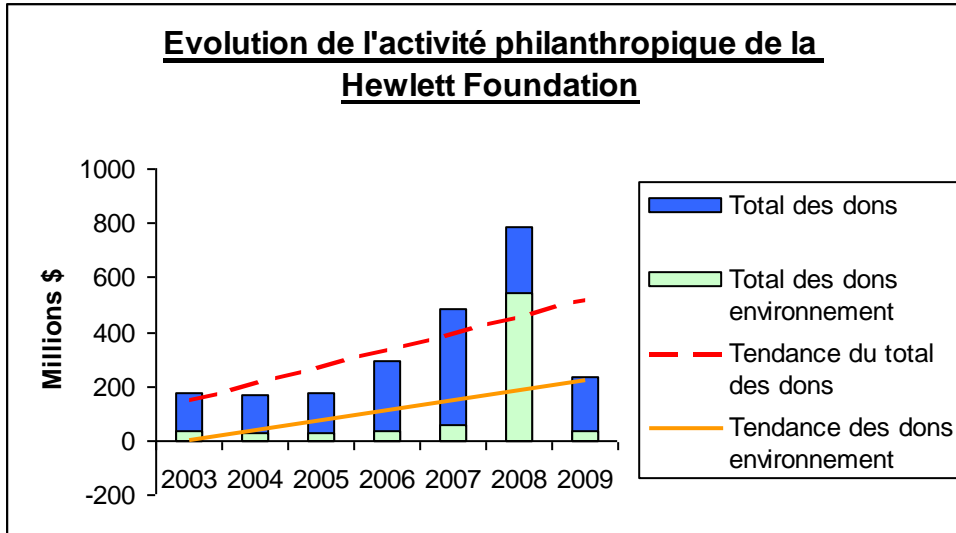
- les politiques climatiques ;
- la politique américaine de l'énergie ;
- le développement de transports urbains propres.

2. MODALITES D'ALLOCATION DES DONS

La fondation Hewlett accepte les lettres de candidature spontanées à partir de son site internet pour son programme « environnement ». Aucun dossier complet de demande de financement ne peut-être envoyé sans avoir été préalablement sollicité par la fondation.

La fondation Hewlett définit elle-même les objectifs et les financements de ses programmes. Elle identifie également des indicateurs de performance et des critères d'évaluation pour chacun de ses programmes, y compris les plus « risqués ». Son action s'inscrit donc à la fois dans une logique d'innovation et d'évaluation.

3. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA FONDATION



Les sommes engagées par la fondation sont allées croissantes de 2004 à 2008. La fondation a engagé 787 millions de dollars en 2008 - année marquée par la création de la fondation ClimateWorks - dont 542 millions en faveur de programmes environnementaux. En 2009, l'activité philanthropique de la fondation est retombée à 237 millions de dollars, dont 32 millions à destination de l'environnement soit environ 13% de l'enveloppe globale, tout comme en 2006-2007.

4. INFORMATIONS BIOGRAPHIQUES ET ORGANIGRAMME

La fondation Hewlett est dirigée par Walter B. Hewlett, fils des fondateurs Bill et Flora Hewlett, et présidée par Paul Brest.

Bill Hewlett est l'un des fondateurs, avec David Packard, de la première start-up californienne, la Hewlett-Packard Company.

Partie II :

De « petites » fondations environnementales notables

I/ DORIS DUKE CHARITABLE FOUNDATION

La Doris Duke Charitable Foundation se donne pour mission d'améliorer la vie des gens à travers le financement de programmes dans des domaines aussi divers que les arts, la préservation de l'environnement, la recherche médicale et la prévention des abus envers les enfants.

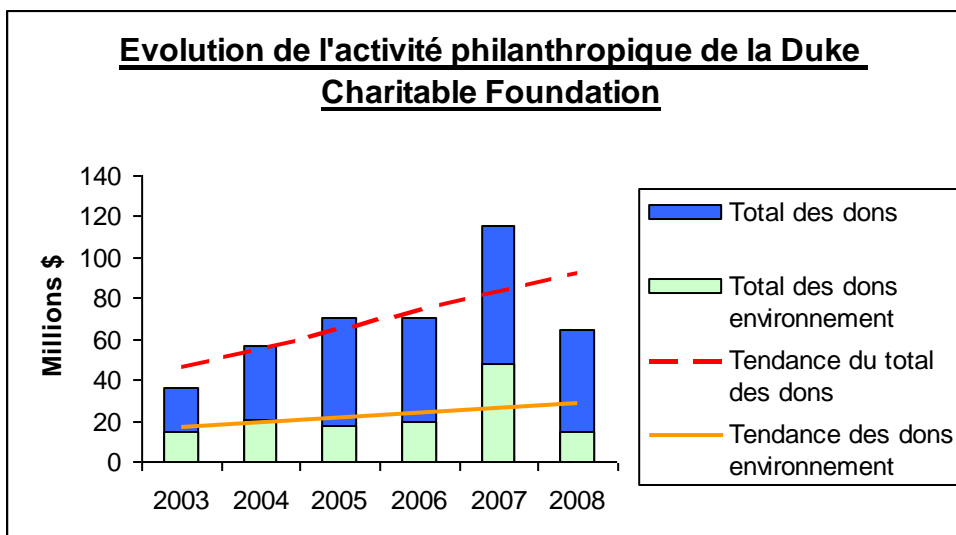
La fondation a distribué plus de 88 millions de dollars en 2009. Sur la période 2003-2011, l'environnement représente le poste le plus important en matière de dons avec près de 145 millions de dollars distribués.

L'activité de la fondation en matière environnementale se concentre essentiellement sur la protection de la faune et la flore. Les stratégies mises en œuvre visent à la protection des habitats naturels, à l'adaptation au changement climatique, à la gestion durable des territoires de la région de New-York et au développement d'énergies propres grâce à l'innovation technologique.

La fondation n'a jamais financé de projets français et l'essentiel de l'activité du programme environnement est tourné vers les Etats-Unis – en particulier la région de New-York. La fondation dispose de critères assez précis quant aux projets qu'elle souhaite financer.

Pour 2011, la fondation prévoit d'inviter un petit nombre d'organisations à postuler pour l'attribution de fonds dans le cadre de seulement deux de ses stratégies (protection des habitats naturels et gestion durable des territoires dans la région de New-York).

La fondation n'accepte pas les candidatures d'organisations qu'elle n'a pas sollicitées.



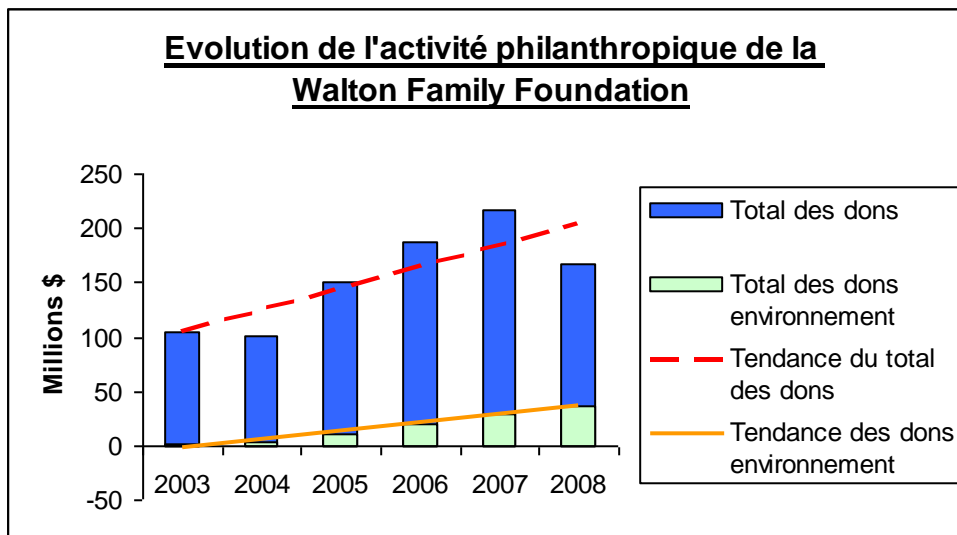
III/ WALTON FAMILY FOUNDATION

Créée en 1987 par Sam et Helen Walton, la Walton Family Foundation apporte son soutien financier dans trois principaux domaines : l'éducation, la préservation de l'environnement marin et des cours d'eau douce, et enfin le développement économique de la région du delta de l'Arkansas et du Mississippi. La fondation est connue pour son évaluation permanente des projets qu'elle finance afin de s'assurer de leur impact sur la société. Elle est critiquée cependant pour son manque de transparence : son premier rapport annuel date seulement de 2007 ou la composition de son conseil d'administration n'est pas disponible sur le site internet de la fondation par exemples.

Disposant d'un capital d'environ 2,2 milliards de dollars, la fondation a engagé en 2009 près de 378 millions de dollars, dont 134 millions pour l'éducation et 55 millions pour des programmes environnementaux.

L'engagement de la fondation pour la préservation de l'environnement est relativement récent – depuis cinq ans environ. La fondation concentre son action sur la protection de l'environnement marin et la préservation des cours d'eau douce dans le Colorado et le Mississippi. La Walton Family Foundation soutient en particulier l'organisation Conservation International, qui a reçu plus de 56 millions de dollars entre 2003 et 2008.

La fondation a pour habitude de tester les programmes qu'elle compte financer en leur apportant de petites subventions avant de s'engager plus avant. Ainsi le soutien d'un nouveau champ dans le domaine de l'environnement n'est pas exclu, même si à ce jour aucun nouveau programme n'est prévu. Aucun programme français n'a jusqu'à ce jour été financé par fondation. Les projets soutenus par la Walton Foundation visent notamment à améliorer les pratiques de pêche et la gestion des réserves piscicoles, à garantir la qualité et la propreté de l'eau et à garantir la protection des zones maritimes reconnues comme 'hotspots' de biodiversité.



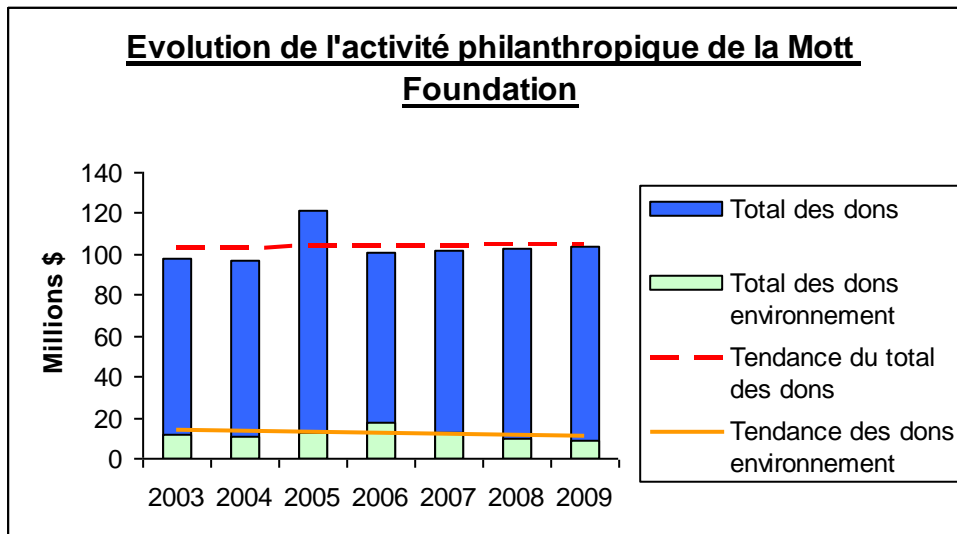
III/ MOTT FOUNDATION

La Charles Stewart Mott Foundation, fondée en 1926, dispose d'un capital de 2 milliards de dollars. La fondation propose quatre programmes de financements : société civile, environnement, lutte contre la pauvreté et un centré autour de la région de Flint, dans le Michigan, où se situe le siège de la fondation.

Le programme environnement est subdivisé en trois domaines d'action : la préservation des écosystèmes d'eaux douces – et notamment dans la zone des Grands Lacs, le financement de pratiques de développement durable à l'échelle internationale et les projets spéciaux. La fondation souligne l'importance des politiques publiques menées en matière d'environnement.

La fondation accepte dans une faible proportion des demandes de financements non préalablement sollicitées.

La Mott Foundation a déjà soutenu des branches françaises d'ONG internationales et plus particulièrement Les Amis de la Terre – à hauteur de 820 000 dollars sur la période 2003-2010 – et Oxfam France – Agir Ici – à hauteur de 225 000 dollars pour 2004-2005.



Partie III :

**Un engagement plus limité des grandes fondations dans le
secteur environnemental**

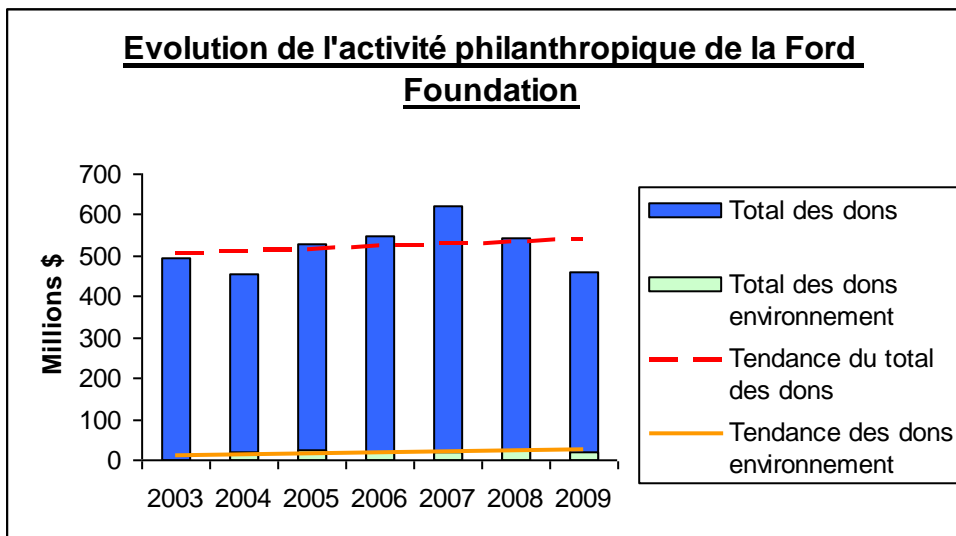
I/ FORD FOUNDATION

Avec un capital de plus de 10 milliards de dollars et plus de 461 millions de dollars de dons pour 2009, la Ford Foundation est une des grandes institutions du paysage philanthropique américain.

Parmi les neuf thèmes de prédilection de la fondation se trouve celui du développement durable. L'objectif affiché du programme est de promouvoir le développement de politiques des ressources naturelles et de permettre aux communautés les plus pauvres d'accéder à la maîtrise et à la gestion de ces ressources.

Malgré cet affichage, l'environnement n'a représenté que 19 millions de dollars de dépenses par la fondation en 2009.

Des projets français ont déjà été financés par la fondation comme par exemple un projet du Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) en 2009 à hauteur de 248 000 dollars ou encore en 2010 un projet d'Agter (Améliorer la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des ressources naturelles) à hauteur de 100 000 dollars.

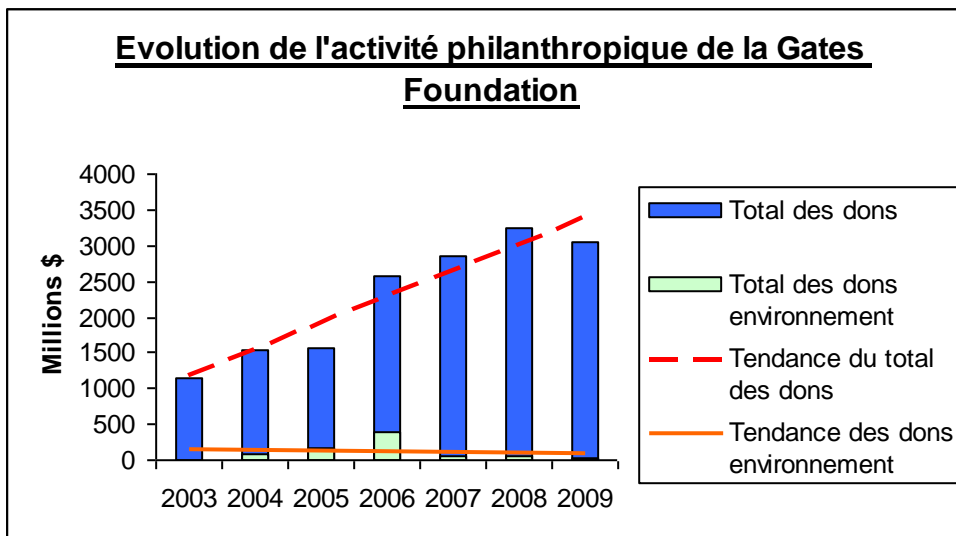


III/ THE BILL AND MELINDA GATES FOUNDATION

La fondation Gates est l'une des plus grosses fondations américaines avec un capital de près de 34 milliards de dollars, 3 milliards de dons pour l'année 2009 et près de 900 employés.

L'action de la fondation est dirigée en faveur du développement global (lutte contre la pauvreté, réponse aux situations d'urgence, accès à l'eau potable etc), de la santé globale (lutte contre le SIDA, la malaria, la polio ou encore la tuberculose) et des Etats-Unis en particulier dans le domaine de l'éducation.

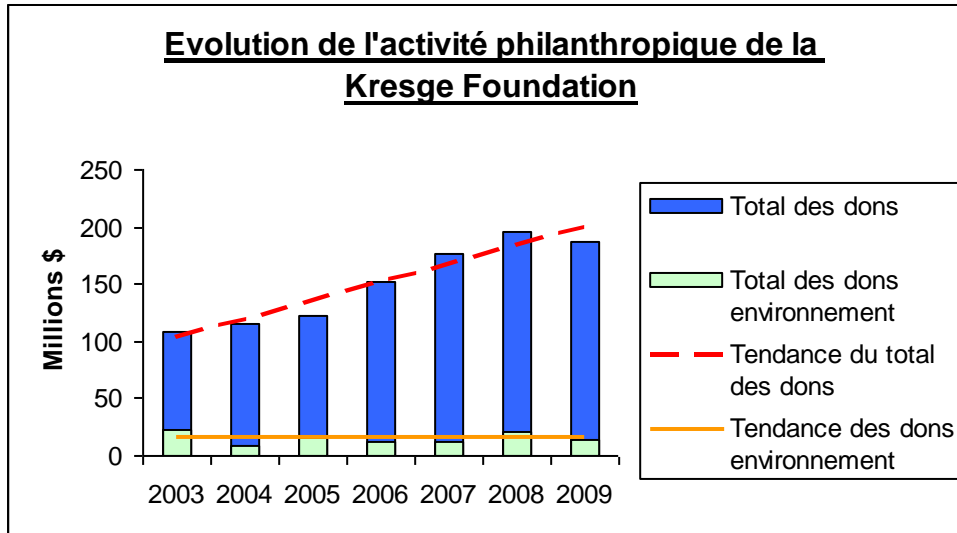
La fondation n'a pas de réelle politique environnementale. Elle a ponctuellement pu financer des projets rattachés au secteur de l'environnement notamment en matière d'éducation, mais face aux sommes allouées annuellement ces engagements sont proportionnellement faibles. 19 millions de dollars ont ainsi été consacrés à des programmes environnementaux pour l'année 2009.



Partie IV :

**Des intérêts environnementaux affichés... mais de faibles
financements**

I/ KRESGE FOUNDATION



Créée en 1924 par l'un des fondateurs de Kmart, la Kresge Foundation dispose aujourd'hui d'un capital de 3,1 milliards de dollars pour remplir sa mission: améliorer la qualité de vie des générations futures à travers six champs d'intervention - la santé, l'environnement, le développement communautaire, les arts et la culture, l'éducation et les services à la personne.

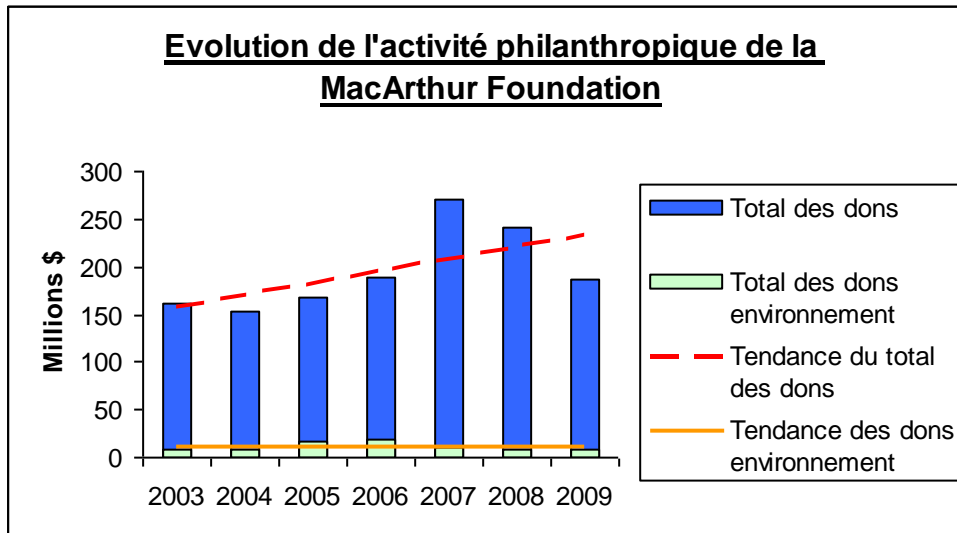
La fondation, dont l'action s'est longtemps uniquement centrée sur l'aide à la création d'infrastructures (écoles, hôpitaux, bibliothèques, musées etc), finance également désormais des organisations à but non lucratif qui agissent en faveur des populations les plus défavorisées et marginalisées. Elle a distribué 158 millions de dollars pour l'année 2010.

La Kresge Foundation a diversifié ses méthodes de financement afin de s'adapter à la complexité des situations et des programmes qu'elle soutient (subventions, prêts, soutien opérationnel etc).

Le programme environnement de la fondation cherche à réduire l'impact du changement climatique et à aider les communautés à faire face aux conséquences qui ne peuvent désormais plus être évitées. La fondation apporte son soutien dans quatre domaines: l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique et, de façon plus occasionnelle, le soutien à l'adoption de politiques publiques environnementales. L'action de la fondation est circonscrite géographiquement aux Etats-Unis pour trois raisons principales: 1- présentent un fort potentiel de réduction des gaz à effet de serre; 2- peuvent jouer un rôle de leadership à l'échelle mondiale dans ce domaine; 3- ont la responsabilité morale de réduire leurs émissions.

La fondation finance en priorité des projets qui ont un impact tangible et présentent une dimension transdisciplinaire. Les financements de la Kresge foundation ne concernent pas les programmes éducatifs ou médias à visée environnementale.

II/ THE JOHN D. AND CATHERINE T. MACARTHUR FOUNDATION



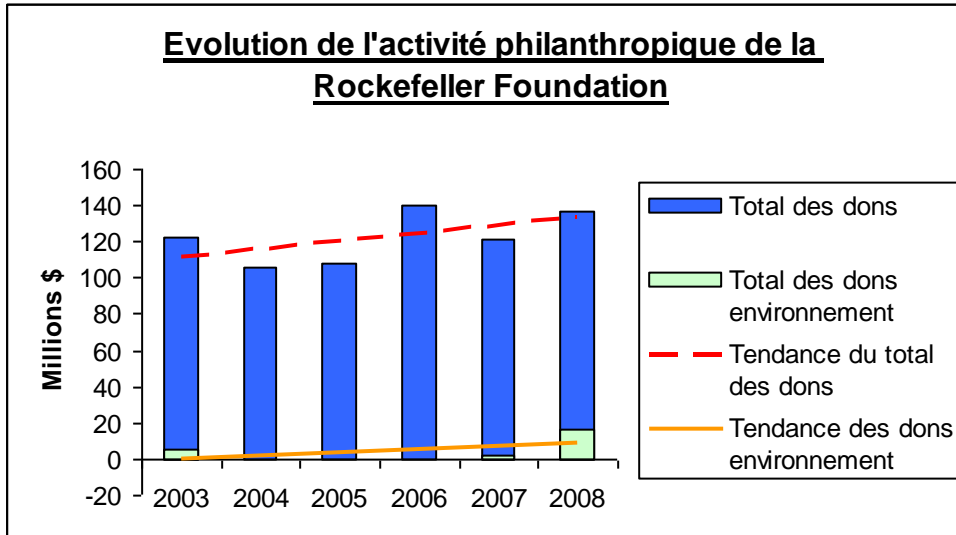
Créée en 1970, la fondation MacArthur dispose d'un capital de plus de 5 milliards de dollars. Elle distribue chaque année 20 à 30 bourses d'un montant de 500 000 dollars à des personnes faisant preuve d'une créativité exceptionnelle. Au-delà de son programme de bourses, la fondation accorde des subventions à travers 3 types programmes : programmes « internationaux » - droits de l'Homme, justice internationale, paix et sécurité, protection de l'environnement et développement durable, éducation, santé ; programmes « américains » - développement économique, logement, réforme de la justice des mineurs, éducation, recherche ; programmes « media, culture et initiatives particulières ».

La partie environnement/développement durable du programme international vise à assurer la protection de la biodiversité et à développer des stratégies de protection de l'environnement dans huit lieux stratégiques en Afrique (Albertine Rift et Madagascar), Asie et Océanie (Himalaya oriental, Bas Mékong et Mélanésie), Amérique latin et Caraïbes (Andes tropicales du Nord et du Sud et Caraïbes). La fondation finance également des activités de recherche et développement en matière de protection de l'environnement dans ces zones.

La fondation MacArthur prévoit un budget de 17 millions de dollars pour le volet environnement pour 2011.

La MacArthur Foundation n'a jamais financé de projets français.

III/ THE ROCKEFELLER FOUNDATION



La fondation Rockefeller a été créée à New-York en 1913 par John D. Rockefeller, fondateur de la Standard Oil Company. Disposant d'un capital de 3,3 milliards de dollars, la fondation a distribué près de 145 millions de dollars en 2009.

La fondation affiche cinq domaines d'intervention : réponse aux besoins de première nécessité, santé, changement climatique et environnement, urbanisation et sécurité économique et sociale.

Si la fondation affiche clairement sa vocation environnementale, elle y consacre en réalité des sommes relativement modestes : 7,5 millions de dollars en 2009 – l'année 2008 ayant marqué le plus gros engagement financier de la part de la fondation avec 16 millions de dollars. L'objectif est de garantir une croissance durable et d'aider les populations les plus défavorisées en Asie et en Afrique à faire face au changement climatique.

La fondation n'a jamais financé de projets français.

Nota Bene

Des projets français à la recherche de financements pourraient avoir intérêt à concentrer leurs efforts sur de plus petites fondations ayant l'habitude de travailler avec la France. Deux de ces fondations sont ici mentionnées :

TIDES FOUNDATION

La fondation Tides, créée en 1976, ne dispose que de 192 millions de dollars de capital. Elle concentre son action sur des organisations dont le budget est inférieur à 2 millions de dollars.

Le domaine de l'environnement et des ressources naturelles est particulièrement représenté.

En 2006, de petites associations françaises - SOS Loire Vivante, Sources et Rivières du Limousin etc - ont bénéficié au total de près de 500 000 dollars de fonds de la part de la fondation à travers des dons compris entre 1 500 et 7 500 dollars.

ALCOA FOUNDATION

La fondation Alcoa est une fondation d'entreprise – Aluminium Company of America – disposant d'un capital de 435 millions de dollars. Sur les 16 millions distribués en 2009, 2 millions sont allés à des projets environnementaux.